VENTES A L'ENCAN.

PAR CURTIS & WALMSLEY CO. Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable résidence rue Prytanée, dans le Quatrième District.

La jolie résidence du défunt Dr Ben Stille.

PAR CURTIS & WALMSLEY CO Lt'd—W. P. Curtis, encanteur—Bureau No 351 rue Carondelet.—JEUDI, le 13 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon F A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 19 mars 1897, dans l'affaire de la succession de Cécilia Bienvenu, Vve de Benjamin Stille, No 34,920, et adressé à William Walker Stille et par autorisé du dit William Walker Stille, la propriété foncière suivante sera vendue à l'enchère publique:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 204, borné par les rues Prytanée, Colisée, Joséphine et St-André, désigné par le numéro six de l'ilet No 29 sur un plan par B. Buisson, daté le 20 février 1848, déposé en l'étude de Jos. Lisbony, et mesurant 32 pieds 7 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur, avec les améliorations; désigné par le No 206 (ancien numéro) rue Prytanée, près de la rue Joséphine.

Termes et conditions;—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par privilège de vendeur sur la dite propriété et les clauses usuelles de sécurité; les dits billets devant porter intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; les taxes pour l'année 1897, devant être assumées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devra faire un dépôt avec l'encanteur de 10 pour cent du prix d'achat comme argent de bonne foi au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10avril—10 17 24—mai 1 8 13

PAR E. A. CARRÈRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

12 actions du stock de la compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles.

Mercredi, 21 avril 1897, à midi.

Succession de Mme Julia A. Block, veuve de Darius W. Lloyd. No 52,661—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR E. A. CARRÈRE, encanteur—Bureau No 803 rue Perdido,—MERCREDI, 21 avril 1897, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune entre les rues Carondelet et St-Charles. En vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé le 1er avril 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue à l'enchère publique pour du comptant:

Le Certificat No 6763 pour 2 actions et le Certificat No 4572 pour 10 actions de stock dans la Compagnie du chemin de fer de la rue St Charles.

Conditions: comptant avant livraison.

11 avril—11 14 17 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Chas. F. Meine vs Excelsior Freight Handlers Ben. Ass'n No 1, Ltd.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 33,407.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magazine, le MARDI, 27 avril 1897, à 11 heures A. M., de la propriété suivante, à savoir:—

Une bannière en soie et hampe, un drapeau américain en soie et hampe, un lot d'insignes, un lot de verres à bière, un lot de gobelets de buvette, un lot de quincaillerie, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY, Constable de la Première Cour de Cité.

17 avril—17 22 27

New Orléans German Gazette, G. A. Hessinger, Agt. vs Addison Lewis.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No 33,570.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magazine, le MARDI, 27 avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de Meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY, Constable de la Première Cour de Cité.

17 avril—17 22 27

Nouvelle-Orléans, le 17 avril 1897.

Ville de la Nouvelle-Orléans vs Ignace Carrouché, débiteur délinquant de Taxes de Ville de la Nouvelle-Orléans.

En vertu de l'autorité investie en moi, par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et les ordonnances de la ville de la Nouvelle-Orléans je procéderai à vendre à l'enchère publique, au local de la saisie, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, le 28 avril 1897, à 11 heures A. M, la propriété décrite ci-après personnelle pour forcer la collection des taxes maintenant dues à la ville de la Nouvelle-Orléans pour 1896 et les années précédentes à cela avec l'intérêt là-dessus à partir des dates délinquantes des dites taxes jusqu'au paiement et tous les frais, à savoir:

Taxes pour 1896........ $10 00
Taxes pour 1895........ 10 00
Taxes pour 1894........ 40 00

A savoir: Sur les lieux No 305 rue Chartres, le stock de marchandises contenues sur les dits lieux, consistant en huiles, etc.

Le dit jour de la vente je vendrai telles portions de la dite propriété que le débiteur de taxes désignera et dans le cas où il ne désignera pas suffisamment de propriété, je vendrai la moindre quantité de la dite propriété que n'importe quel enchérisseur achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur de taxes.

Conditions—Comptant sur les lieux en monnaie courante des Etats-Unis.

GEO. B. PENROSE, Trésorier.

17 avr—17 20 24 28.

Nouvelle-Orléans, le 9 avril 1897.

Ville de la Nouvelle-Orléans vs J Justes, débiteur délinquant de Taxes de ville de la Nouvelle-Orléans.

En vertu de l'autorité investie en moi par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, et les ordonnances de la ville de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, au local de la saisie, sur les lieux ci-après désignés, Mardi, le 20 avril 1897, à 11 heures A. M., la suivante décrite propriété personnelle, pour forcer la collection des taxes maintenant dues à la ville de la Nouvelle-Orléans, pour 1896 et les années précédentes à cela, avec l'intérêt là-dessus à partir des dates délinquantes des dites taxes jusqu'au paiement, et tous les frais; à savoir:

Taxes pour 1896 .... $5 00
Taxes pour 1895 .... 5 00
Taxes pour 1894 .... 5 00.

A savoir, sur les lieux, No 867 rue Baronne coin Delord, le stock de marchandises contenues sur les dits lieux, consistant d'objets d'osier (Willow-ware, etc.)

Le dit jour de la vente, je vendrai telles portions de la dite propriété que le débiteur de taxes désignera, et dans le cas où il ne désignera pas suffisamment de propriété, je vendrai la moindre quantité de la dite propriété que n'importe quel enchérisseur achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur de taxes.

Conditions—Comptant sur les lieux en monnaie courante des Etats-Unis.

GEO. B. PENROSE, Trésorier.

9 avr—9 14 17 20

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co,

196 W. 25th St, New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires. Agent à la Nouvelle-Orléans, M. Emile Serres, 617 Chartres St.

5 mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONONR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE COTTAGE —ET— SITES POUR BATIR, —DANS LE— TROISIEME DISTRICT, —SUR— L'avenue Caffin, les rues Flood, Morales et Urquhart. A l'Encan.

Succession de Vve G. Stricker.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 52,658.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 6 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci dessus intitulée, le 1er avril 1897, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

1° Dix lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No — borné par l'avenue Caffin, les rues Morales, Flood et Urquhart, désignés sur un plan par J. A. D'Hémécourt, le 4 avril 1870 comme lots numéros 5 à 22 inclusivement. Les dits lots sont contigus et mesurent comme suit: Les lots numéros 5 à 11 inclusivement, mesurent chacun 31 pieds 2 pouces et 2 lignes de face sur l'avenue Caffin, sur 130 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 11 formant l'encoignure de l'avenue Caffin et de la rue Urquhart. Les lots Nos 12 à 22 inclusivement, mesurant chacun 31 pieds 2 pouces et 2 lignes de face sur la rue Flood, sur 130 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage à un étage contenant quatre chambres, pantry, etc;

2° Deux lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 429 borné par les rues Flood, Morales, l'avenue Caffin et la rue St-Claude, désignés comme lots Nos 11 et 12, mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Flood sur 130 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 12 formant l'encoignure des rues Flood et Morales.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque avec lien de vendeur et privilège sur la dite propriété avec stipulation de porter intérêt au taux de huit pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, acte de vente devant contenir toutes les clauses de sécurité usuelles et habituelles comme le paiement des honoraires d'avocats, le transfert de la police d'assurances etc.; les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1897 en plus et au dessus du prix de l'adjudication et déposeront avec l'encanteur 5 pour cent du prix d'achat pour lier la vente. Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant John L. Légier, notaire.

4 avril—4 11 18 25—mai 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

NOUVEAU COTTAGE DOUBLE A ALGER, Nos 522 et 524 rue Séguin Entre les Rues Alix et Eliza A L'ENCAN.

Succession de Miles F. Sweeney.

No 52,578—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau 828 rue Commune.—JEUDI, 6 mai 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Numéros 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 2 avril 1896, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés suivantes, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Alger, cinquième district de cette ville. Le dit lot est désigné par le No 23 de l'ilet 27 maintenant ilet 84, borné par les rues Seguin, Bermuda, Alix et Eliza, sur un plan par A D'Hémécourt, le 18 mars 1842. Le dit lot mesure, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Seguin sur 154 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 22 et 154 pieds 7 pouces et 9 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 24.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en un double cottage connu par les Nos 522 et 524 rue Seguin, avec galerie devant, 4 chambres de chaque côté, toit en ardoises, hangar, citerne, etc.

Conditions de la vente—Comptant ou la moitié ou plus comptant, la balance à un crédit de 1 an avec 8 pour cent d'intérêt par an, liens du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1897, en plus et au delà du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edwin H. Seymour Esq., notaire.

4 avril—4 11 18 25—2 6 mai

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

—UNE— Grocerie établie et Résidence DANS LE QUATRIEME WARD Nos 433 et 435 rue N. Claiborne

Encoignure de la rue St Louis.

Succession de Mary I. McGuire, épouse décédée de T. H Galway.

No 52,431—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E

PAR BAUMGARDEN & STERN — L. L. Stern, Encanteur—Bureau No 826 rue Commune—Le JEUDI, 22 avril 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu dans l'affaire ci dessus et signé le 15 mars 1897, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessus décrites à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien numéro municipal 91 rue Claiborne, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 213, borné par les rues Claiborne, Derbigny, St-Louis et Conti; le dit lot fait partie d'un lot désigné par le No 10 de l'ilet 46. Le lot forme l'encoignure des rues St-Louis et Claiborne, et mesure en mesure anglaise, 26 pieds 6 pouces de face sur la rue Claiborne, par 82 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue St Louis.

Les améliorations comprennent le magasin à trois étages et la bâtisse, avec bâtisses dans le fond, contenant quinze 5 ou 6 chambres ou plus plâtrées, cuisine, cour, allée, citerne, etc, et pouvant facilement rapporter un loyer de $30 à $40 par mois. Les chars électriques passent devant; près des marchés, écoles, etc. Localité centrale.

Conditions de la vente.—Un tiers comptant et la balance en un, deux et trois ans de crédit, en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété et autres clauses de sécurités; 5 pour cent honoraires d'avocat la police d'assurance transférée. L'acquéreur assumant les taxes de 1897 et 10 pour cent comptant requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur

23 mars—23—avril 1 8 15 18 22

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 52,860, Division D—J. Henry Warner vs ses Créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de J. Henry Warner soit convoquée et tenue pardevant H. L. Loomis, Jr, notaire, en son bureau No 309 rue du Camp, en cette ville, commençant le LUNDI, 26me jour d'avril 1897, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres matières qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues: et que E. J. Murphy, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 23 mars 1897.

[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

24 mars—24—avril 14 23

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 27 AVRIL. VENTE EN PARTAGE No 818 rue N. Galvez Nos 1120 et 1122 rue Villeré.

PAR LOUIS A RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—Le MARDI, 27 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un jugement en partage rendu et signé le 1er février 1897, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Athalie Marie Joséphine LeBlanc vs Joseph L. LeBlanc et als, No 51,533 du docket de la susdite cour, et d'un ordre rendu dans la dite affaire le 10 mars 1897, homologuant les délibérations d'un conseil de famille tenu dans l'intérêt des défendants mineurs, le 4 mars 1897, il sera vendu aux enchères publiques—

1° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Dumaine, Ste-Anne et Johnson, désigné par la lettre A., lequel dit lot mesure 15 pieds et 6 pouces de face sur la rue Galvez, par 70 pieds et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage seul en bois, contenant trois chambres, cuisine, citerne, etc. Trottoir pavés.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Ursulines et les rues Villeré, Marais et le chemin du Bayou, désigné par le No 5, lequel dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Villeré, 31 pieds 9 pouces dans le fond, 84 pieds de profondeur sur le côté du lot No 4 et 94 pieds 6 pouces sur la ligne opposée.

Les améliorations consistent en une bâtisse double en bois, avec quatre chambres, hangar et citerne, et vestibule de chaque côté, trottoirs pavés.

Termes et conditions.—La moitié ou le tout comptant, au gré de l'acquéreur; la partie de crédit s'il y en a, à être garantie par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, telles que les 5 0/0 d'honoraires d'avocat, dans le cas d'un procès, la propriété devant être tenue assurée et la police transférée; les taxes pour l'année 1897 devant être assumées par l'acquéreur en plus et au delà du prix d'adjudication; l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 mars—27 28—av 4 11 18 25 26 27

PAR D. E. MORPHY AUCTION & COM. CO.

No 50,562—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E

M. Schwartz & Co. vs leurs Créanciers.

Bouilloires, Réservoirs, Fer en feuilles, Ancres, Tuyaux de Bouilloires, Cheminées, Réservoir en fer, Wagons à Sucre, etc.; et un grand stock de Machines qui se trouvent habituellement chez les marchands de Machines de secondes mains.

PAR D. E. MORPHY, Auction & Commission Co.—Edward Ranquetat, Encanteur—En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 7 avril 1897 et adressé aux soussignés syndics de cette insolvabilité, il sera vendu en bloc sans réserve à l'enchère publique, MERCREDI, le 21 avril 1897, à midi, sur les lieux situés à l'encoignure des rues Poeyfarré et Constance—

Un stock de machines de valeur, etc., partiellement décrit ci-dessus.

Termes et Conditions—Comptant, où à 12 mois de crédit, représenté par billet avec intérêt légal et sécurité à l'option de l'acquéreur.

L'acquéreur devra enlever immédiatement après la vente le stock entier.

Une copie de l'inventaire peut être vue au bureau des Syndics.

EDWARD WEIL, SUMPTER TURNER, } Syndics
313 rue Magasin.

8avril—8 16 18 21

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE Augmentant en valeur et non améliorée dans le Premier District

Chance pour un spéculateur ou placement.

In re. Vente de liquidation du Masonic Temple Building Association, en liquidation.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 52,201.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau No 512 rue Carondelet—JEUDI, 29 avril 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 rue Commune, en vertu d'un jugement ou décret par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et rendu le 17 mars 1897, à moi, Jacob A. Reinach, encanteur, adressé dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations y appartenant, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet No 302, borné par les rues Commune, Franklin, Bassin et Gasquet; le dit lot ou portion de terre formant l'encoignure des rues Commune et Franklin et mesurant, en mesure américaine, 71 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Commune, 61 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Franklin, 49 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté vers la rue Bassin, et 61 pieds 3 pouces et 6 lignes sur une ligne courant de la rue Franklin vers la rue Bassin, le tout, plus ou moins, conformément à un dessin tiré par Edgar Pilié, architecte, daté le 18 mars 1881, et déposé en l'étude de Edgar Grima, notaire public de cette ville, le 28 mars 1881.

Conditions—Comptant; 20 pour cent de dépôt requis pour lier la vente; les taxes de 1897 devant être assumées par les acquéreurs.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire public.

21 mars—21 28—avril 1 15 25 à date

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No 52,707.

SUCCESSION DE Vve Charles Trouilly Marchandises supérieures —DE— MANUFACTURE FRANÇAISE —PAR— E. CURTIS, encanteur, bureau 56 rue Baronne, le LUNDI, 26 AVRIL, à 11 A. M. —AU— No 216 RUE Bourbon, PRES DOUANE.

EN VERTU d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon Fred D. King, juge, daté 10 avril 1897, à moi adressé, je procéderai à la vente aux date et lieu mentionnés ci-dessus de la propriété mobilière suivante:

Ornements élégants en biscuit français, Pâte tendre, Sèvres, Dresden, Saxe, bijouterie, jais, bacarat, crystaux, lorgnettes d'opéra, superbes éventails, marchandises en vrais coquillages, corsets, cheveux, etc.

Aussi toutes les installations du magasin consistant en étagères, etc.

Conditions, comptant avant livraison.

E. CURTIS, Encanteur.

13 avril—13 18 26

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN J. CASTELL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Catherine Dooley, épouse de A. B. Sanders.

No 52,516—Cour Civile de District.—Division C.

Joli Cottage Double, 2622 et 2624 rue Melpomène, entre Robertson et Magnolia.

PAR JOHN J. CASTELL & CIE.—John J. Castell, Encanteur—Bureau 809 rue Commune, près Carondelet.—Il sera vendu aux enchères publiques, le 19 MAI 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, en date et signé le 14 avril 1897.

Le joli cottage double 2622 et 2624 rue Melpomène entre les rues Robertson et Magnolia, borné par les rues Terpsichore, contenant 4 chambres, galeries devant et derrière, hangar à bois et à charbon, citernes et jardin dans l'arrière partie du local. Le lot mesure 31 pieds 7 pouces x 127 pieds 9".

Conditions—1/3 comptant la balance à un et deux ans garantis par liens du vendeur et billets avec toutes les clauses usuelles de sécurité à 8 0/0 d'intérêt par an. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant H. G. Dupré, notaire.

18 avril—18 25—mai 2 9 16 19

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété améliorée à Carrollton—Par ordre de cour.

Succession de Stephen Priestly.

No 51,349—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR D. DANZIGER Encanteur—Bureau 112 rue Carondelet—MARDI le 25 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, daté et signé le 15 avril 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Burdette, Pearl, Adams et Commercial, le dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., dans la cour; connu comme le No 421 rue Burdette.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Pearl, Burdette Washington et l'avenue St-Charles; le dit lot mesurant 30 pieds de face sur la rue Pearl sur 105 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage en bois contenant 2 chambres et chambre de hangar, citerne et hangar dans la cour; connu comme le No 7807 rue Pearl.

Conditions. Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue; les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devant assumer en plus et au-dessus le prix de l'adjudication toutes les taxes de 1897, faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour les actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, bureau dans la bâtisse du Liverpool et Londres et Globe.

18avril—18 25—mai 2 9 16 23 à date

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deuxième District. Propriété-Cottage No 1217 Rue Nord Roman. Conditions faciles. A l'encan.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 143 rue Carondelet le MARDI, 18 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 631 rue Commune, près de la rue St-Charles, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre émané de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la même Honorable Cour, Division A, maintenant absent pour cause de maladie, en date du 15 avril 1897, Dossier No 47,536, pour le compte de la succession de Mme Marie Lallmant, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Roman, Hôpital et Nord Prieur, lequel mesure 29 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Nord Roman sur 117 pieds et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Hôpital, 106 pieds 8 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté, et 31 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent d'un cottage simple et bâtisse dans le fond, contenant environ 8 chambres et connu comme le No 1217 rue Roman.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à 1 et 2 ans, a ... pour cent d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1897, en addition et fera un dépôt comptant de 10 pour cent sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 avr—18 25—mai 2 9 16 17 et 18

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTRAYANTS COTTAGES DOUBLES en BOIS Nos 2018, 2022 et 2024 rue St Louis,

Entre les rues Prieur et Johnson.

Succession de Philip Stubenrauch et femme

No 52,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 8 2 rue Commune—MARDI, 18 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 mars 1897, et rendu dans la succession ci dessus intitulée—

Les désirables cottages-résidences doubles, en bois, Nos 2018, 2022 et 2024 rue St-Louis, 2018 contenant 4 chambres, hangar, citerne, cours devant et arrière, etc. Nos 2022 et 2024 ayant une allée centrale, 6 chambres, hangars, citernes et cours de derrière, etc., le tout plus amplement décrit comme suit, à savoir:—

Deux certains lots de terre, situés dans le ... District de cette ville, dans l'ilet ... par les rues St-Louis, Johnson, Conti et ... et désignés par les Nos 6 et 7, sur un plan dressé par Allou D'Hémécourt, voyer, en date du 16 juillet 1853, et déposé pour référence en l'étude de ... Cuvellier, ancien notaire public de cette ville. Les dits lots mesurant chacun ... de face à la rue St-Louis sur une profondeur de 104 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges appartenant ou qui ... en quelque sorte.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, ou en an, à l'option de l'acquéreur; portion à crédit, s'il y en a, ... produite par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'à paiement final, et l'acte de vente contenant toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, propriété devant être assurée et la police transférée, etc., et que l'acquéreur sera requis de faire un dépôt au moment de l'adjudication de 10 0/0 du prix d'achat, et assumera les taxes de 1897 en sus de l'enchère. Acte de vente pardevant W. O. Hart, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

17 avr—17 25—mai 2 9 16 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Porteuses, Cylindres, etc.

Numa Landry vs Mme Veuve James J. Reiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,698—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de porteuses simples et doubles, arbres moteurs croisés, console, boîtes, clavettes et appareils, cylindres à brosser, tête d'éléphant et ventilateurs, arbres moteurs à bossier, woodcogs receveur de poussière [cyclone] et chapeaux, etc, etc; le tout d'après l'inventaire détaillé enregistré et maintenant contenu sur les lieux connus comme le "Crescent City Rice Mill", dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Chartres, Decatur et Jefferson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette criée étant la deuxième et dernière, cette dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera sur douze mois de crédit l'acquéreur fournissant caution, avec de bonnes et solvables garanties, portant intérêt au taux de huit pour cent par an du jour de la vente jusqu'au paiement final. L'acquéreur néanmoins aura à déduire du montant de son enchère et payer comptant, au moment de la vente, la publication, frais du shérif, commission, etc., disons à peu près $100 00.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

20 av—20 26 30—mai 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété attrayante et de valeur dans le Sixième District, portant le nouveau No municipal 4304 rue Colisée, coin Berlin, dans l'ilet borné par les dites rues, l'avenue Napoléon et la rue Chestnut.

Dr J. Numa Roussel vs Mme Elizabeth B. Moore et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,740—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 13 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 289, borné par les rues Berlin, Colisée, Chestnut et l'avenue Napoléon; les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur et de face à la rue Berlin de cent vingt-sept pieds six pouces, entre lignes parallèles. Un des dits lots forme l'encoignure des rues Colisée et Berlin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

10avril—10 15 23 30 mai 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur du Sixième District.

Ernest A. Carrere vs Martha Ann Dickson et son mari pour l'autoriser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,706—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le JEUDI, 13 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion ou lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Peters, les rues Octavia, Green et St-Georges, commençant à une distance de deux cent quarante pieds de l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Green et une distance de trente-deux pieds sept pouces et cinq lignes de l'encoignure de l'avenue Peters et des rues St Georges, et mesure trente pieds de face sur l'avenue Peters sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles; la dite portion de terre est composée de la plus grande partie du lot No treize et d'une petite partie du lot No quatorze dans l'ilet désigné par le numéro soixante-huit sur le plan original de Rickerville, tiré par Thompson et Buisson, voyers, en date du vingt-trois mars 1849, et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 av—10 15 23 30—mai 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Cigares et de Tabac en feuilles.

Meubles et installations, Coffre à combinaison etc.

E. H. McCaleb, Jr., vs A[illegible] Cigar & Tobacco Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,678—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 26 avril 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux, nouveau No 505, rue Conti.

Un lot de cigares assortis, tabac en feuilles et un lot de meubles de bureau, une balance, comptoirs, tables, outils. Aussi 1 coffre à combinaison, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13avril—13 17 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Deuxième District, Connue comme le No 113 rue North Front.

Entre les rues Canal et Crossman, la rue du fond étant North Peters.

Henry Schulze vs Francis P. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 52,777—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 13 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Front, Canal, Crossman et le Chemin Public, maintenant North Peters et désigné comme lot No 5, de l'ilet No 1, sur un plan dressé par Sidney G De Lisle, voyer, le 18 avril 1891 et déposé au bureau du shérif civil de cette ville, et mesurant vingt-deux pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue North Front sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

10 avr—10 15 23 30—mai 7 13

Un Cash Register National.

National Cash Register vs Jeremiah P. Carroll.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans No 27,779—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 728 rue Bienville, entre Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 26ème jour d'avril 1897, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir: Un Cash Register National (1re classe).

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

LÉON MARTINY, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

15 avril—15 22 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Machine à Nettoyer la Graine de Coton.

Marx Levy & Bro., vs T. J. Mitchell.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 52,655—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan public, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 24 avril 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local nouveau No 527 rue Baronne, une machine à nettoyer la graine de coton, et installations courroies et 2 moteurs, et outils assortis, etc., conformément à un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

13 avr—13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur dans le Quatrième District.

John H. Keller vs George C. Oliver.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 49,540—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé à Victor Mauberret, ex shérif civil de la paroisse d'Orléans, par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par lui à moi transféré, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain demi ilet de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le quatrième district de cette ville, borné par les rues Quatrième, Derbigny, Claiborne et l'avenue Washington, composé de neuf lots de terre, désignés par les numéros Dix, Onze, Douze, Treize, Quatorze, Quinze, Seize, Dix-sept et Dix-huit sur le plan annexé à un acte passé pardevant Jos. D Taylor, notaire, le 12 mai 1892 d'après lequel le défendeur a acquis la propriété du plaignant, et mesure comme suit, à savoir: le lot No Dix formant l'encoignure des rues Quatrième et Derbigny, mesurant trente-trois pieds six pouces de face sur la rue Quatrième, par une profondeur et face sur la rue Derbigny de cent vingt-huit pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos onze, douze, treize, quinze, seize et dix-sept mesurent chacun trente et un pieds de face sur la rue Quatrième par une profondeur de cent vingt huit pieds neuf pouces entre lignes parallèles: et le lot No dix-huit formant l'encoignure des rues Quatrième et Claiborne, et mesure trente-trois pieds six pouces de face sur la rue Quatrième par une profondeur et face sur la rue Claiborne de cent vingt huit pieds neuf pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

2 avr—2 9 15 23 30—mai 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et attrayante Propriété-Résidence de valeur dans le Sixième District, Coin Ferdinand et Chestnut. Dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Elizabeth et Valmont.

Connu comme le No 7010 rue Ferdinand.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs C. Julian Bartlett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,700—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 mai 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District, ilet vingt-huit, bornée par les rues Ferdinand, Chestnut, Elizabeth et Valmont, la dite portion de terre étant à l'encoignure nord-ouest du dit ilet, et mesurant cent-vingt pieds sur la rue Ferdinand, par cent cinquante pieds de profondeur sur la rue Chestnut, avec des bornes parallèles dans le fond, et l'autre ligne de côté acquise de James A. Ivy par le défendeur par acte pardevant Samuel Flower, notaire, en date du 30 mai 1893, Livre 148, folio 431.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

10 avril—10 15 23 30—mai 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur et améliorée dans le Sixième District.

No 5509 rue Camp, entre les rues Octavia et Joseph. La rue du fond étant Chesnut.

D'après les termes de la Vente.

Herman Meyer vs Pearse O'Leary.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,814.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 mai 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances là dessus y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 274, borné par les rues Octavia Camp, Chestnut et Joseph, désignés comme lots sept huit et neuf, sur un plan dressé par Chas. de l'Isle, voyer, le 16 avril 1885, annexé à un acte pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 10 mai 1885, d'après le dit plan; les dits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Camp, sur cent dix sept pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No neuf formant l'encoignure des rues Camp et Octavia.

Saisi dans le procès ci dessus.

Termes et conditions—1° L'acquéreur paiera comptant le montant des deux billets échus, chacun pour la somme de huit cent trente-trois 33 1/3 100 dollars ($833 33 1/3) avec 7 0/0 d'intérêt par an du 18 février 1896, de même que tout intérêt, au même taux du 18 février 1896 sur le billet non-échu de $833.33 1/3 (décrit ci-dessous) à la date de la vente: 5 0/0 honoraire d'avocat sur le principal et l'intérêt de tous les trois billets; $2.00 pour frais de la copie de l'acte, $9.75 pour frais du greffier les frais et charges du procès et de la vente; et les taxes d'État et de ville (jusqu'en 1896 inclusivement) sur la dite propriété. 2° L'acquéreur devra jusqu'au montant total de son enchère assumer le paiement d'un billet de huit cent trente-trois 33 1/3 100 dollars ($833 33 1/3), daté le 18 février 1895 et payable trois ans après sa date, avec 7 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garanti par hypothèque de vendeur sur ladite propriété, d'après l'acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, daté le 18 février 1895. 3° Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10avril—10 15 23 30—mai 7 13

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, No 52,945—Alphonse W. Miller vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la pétition suivante, avec les tableaux attachés, soit enregistrée, et que les créanciers du pétitionnaire, Alphonse W. Miller, soient notifiés à se réunir au bureau de et pardevant W. K. Horn notaire public en cette ville de la Nouvelle-Orléans, à 11 heures A. M., le LUNDI, troisième jour de mai 1897, pour voter sur la requête pour un répit, ainsi qu'il est établi dans la pétition, et sur telles autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre les biens et la personne du dit Alphonse W. Miller soient suspendues jusqu'au règlement final de la dite affaire. Que A. H. Browne, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents du dit Alphonse W. Miller.

Fait et signé en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 30me jour de mars 1897.

Signé: N. H RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

31mars—31 av 2 7 14 21 28

L'ABEILL

—DE LA—

Nouvelle-Orléa

JOURNAL QUOTIDI

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADA

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATI

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENN

Un an..............................$
Six mois..............................
Trois mois..............................
Un mois..............................

EDITION HEBDOMADAI

Un an..............................
Six mois..............................
Quatre mois..............................

On s'abonne à la semaine les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILL

Publie tous les jours, en ou matières politiques, litt raires et locales:

Des Dépêches Télégrap complètes de tous les des Etats-Unis et de l'I ger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en tance dans les ports étr et américains pour la Nou Orléans;

Une Liste des Navires d port de la Nouvelle-Orléa

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d' des trains de chemins de

Les jours de départ des b à vapeur.

Bureaux et Ateli

... CHARTRES ...

FER MIGNON — TRES EFFICAC CHLOROS ANEMIE FAIBL

FER MIGNON — ENRICHIT LE RÉTABLIT LES DONNE APP PARIS, 28, rue N-ORLEANS: A. L.